



Solidaires, Unitaires et Démocratiques dans le Groupe BPCE  
Section syndicale Caisse d'Épargne Ile de France  
24 bd de l'hôpital 75 005 Paris  
01.70.23.53.40 ou 01.44.76.09.77  
Fax : 01.40.26.49.13  
Site : [www.sudce.com](http://www.sudce.com)  
Email : [sudceidf@orange.fr](mailto:sudceidf@orange.fr)

facebook : SUD BPCE



## RAPPEL D'INTÉRESSEMENT 2007 EX-CEIFP

# Grâce l'obstination de *Sud*, le rappel d'intéressement est ENFIN versé !

Il aura fallu plus de 4 ans pour que la CEIDF verse enfin leur dû aux salariés de l'ex-CEIFP. Au terme de 4 années d'une bataille juridique sans concession, *Sud* est parvenu enfin à faire rétablir ces 3 500 salariés dans leurs droits. Aujourd'hui, nous sommes satisfaits et fiers d'avoir mené à bien ce long et fastidieux combat.

### Retour sur les faits où l'on trouve *Sud* bien seul mais bien déterminé pour défendre les salariés

- ➔ En avril 2008, après avoir pris acte du refus catégorique de la direction de verser au personnel de l'ex-CEIFP le reliquat d'intéressement dont elle avait spolié le personnel, *Sud* engageait une action en justice pour obliger les patrons à verser leur dû aux salariés.
- ➔ Le 20 octobre 2009, le Tribunal de Grande Instance de Paris nous donnait raison. Mais la Caisse décidait de ne payer qu'une partie des sommes dues (ce versement intervenait en janvier 2010).
- ➔ Le 19 novembre 2010, le juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de Paris condamnait à nouveau la CEIDF.
- ➔ Le 1<sup>er</sup> décembre 2011, un arrêt de la Cour d'appel de Paris confirmait notre analyse et sanctionnait la mauvaise foi patronale en condamnant la CEIDF à verser une astreinte à notre syndicat.
- ➔ Enfin, le 13 mars 2012, le Tribunal de Grande Instance de Paris mettait un terme définitif à la procédure en condamnant une dernière fois les patrons qui se rendaient finalement à la raison et renonçaient à faire appel.

### "Ceux qui gagnent, ce sont ceux qui luttent !"

Depuis de nombreuses années, le personnel de la CEIDF fait confiance à *Sud*. On vérifie ici que ce choix est judicieux car avec *Sud* le personnel est gagnant puisqu'il peut compter sur un défenseur opiniâtre, infatigable et soucieux avant tout de l'intérêt des salariés.

Souvenons-nous aussi de la grève d'avril-mai 2010 que nous avons animée où, grâce à notre détermination sans faille et à l'implication des grévistes, nous avons permis à l'ensemble du personnel de bénéficier d'une enveloppe de 10 millions d'euros d'intéressement supplémentaire. Il y aurait bien d'autres exemples à citer.

### Bientôt, vous allez élire vos représentants.

**Avant de voter, veillez à désigner pour vous défendre des syndicalistes qui font leurs preuves sur le terrain des luttes et qui seront toujours à vos côtés**